

CONSEIL MUNICIPAL DU 24 JUIN 2021

A 20 H 30

COMPTE RENDU

Etaient présents : Mrs, Mmes Françoise CLEMENT, Sébastien RATHIER, Sigismond ROZANSKI, Olivier MOREAU, Françoise ROCHE, Monique RATHIER, Françoise DOITRAND, Louis AYNES, Jean-Pierre BRUYERE.

Etaient absentes excusées : Mme Audrey PEURIERE qui a donné procuration à Mme Françoise CLEMENT – Mme Laetitia JEANNIN.

Secrétaire de séance : Mr Jean-Pierre BRUYERE

1. Compte-rendu de la réunion du conseil municipal en date du 06 avril 2021

Après relecture, il est approuvé à l'unanimité.

2. FORMALITES/ADMINISTRATIF

2.1. Emploi aide à la classe/garderie

Dans l'impossibilité d'employer Madame Le Jallé sur un nouveau Contrat Aidé, un appel à candidatures PEC (Parcours Emploi Compétences) a été déposé semaine 24.

A ce jour, plusieurs candidatures sont parvenues en mairie.

Mi-juillet, ces candidates seront invitées à se présenter en mairie pour un entretien.

Personnes concernées pour mener cet entretien : Françoise ROCHE, Sébastien RATHIER (en soirée), Françoise CLEMENT

2.2. Ecole

La convention spécifique Ecoles Rurales sera encore en vigueur sur l'année scolaire 2021-2022. Elle ne sera probablement pas renouvelée en l'état pour les rentrées scolaires futures.

Suite à la réunion de la Commission Pédagogique Intercommunale en présence de Mme MEISSE (DASEN adjointe), M. Imbert (IEN Feurs), M. LAFFOND (directeur), Mmes et Mrs les représentants des différentes communes concernées, un travail doit être engagé pour soutenir l'avenir de nos écoles.

Un questionnaire sera proposé aux parents, enseignants et élus avant la fin de l'année scolaire. Ce questionnaire servira de base au travail à engager dès la rentrée de septembre 2021.

Travaux pédagogiques : les conseillers municipaux ont été destinataires de la vidéo « Le Petit Prince » à laquelle ont participé nos écoliers de CM1 et CM2.

Paiement tickets de cantine : la trésorerie de Saint-Germain-Laval ne reçoit plus d'espèces. Un moyen de paiement par TPE ou en ligne sera proposé à la rentrée scolaire 2021.

2.3. Elections Régionales et Départementales

Les tableaux de tours de rôles et de tables de dépouillements sont actualisés.

2.4. Biens Samin

Le diagnostic obligatoire pour la vente a été réalisé et payé par la commune (Ozone).

Les frais occasionnés (100 € HT, 120 € TTC) doivent être inscrits en fonctionnement, d'où la nécessité d'une DM (Décision Modificative)/

A l'unanimité, les membres du Conseil Municipal approuvent cette DM.
La SAFER est en consultation auprès des agriculteurs.

2.5. Biens RICAU

La délibération favorable de la commune pour l'achat de la parcelle AA47 a été transmise à Monsieur RICAU.

Entre-temps, Madame RICAU est décédée.

Il y aura probablement un peu de retard sur ce dossier.

2.6. Bilan des consommations énergétiques réalisé par le SIEL (SAGE)

Il a été adressé en amont à tous les conseillers municipaux.

L'implantation d'une VMC à l'école sera étudiée d'ici septembre.

2.7. Priorités RD1

L'arrêté Départemental correspondant à une mise en sécurité des différentes intersections de voies communales avec la RD1 a été validé en mairie.

Nos demandes de sécurisations (croisement Route du Tacot et Route de Crémeaux, croisement Allée du Château et chemin de la Croix Bleue sont à l'étude auprès du Département.

2.8. Demande achat de terrain

Monsieur Richard SITERRE et Madame Céline ANDRE souhaitent acheter le talus en bordure de Chemin du Plat. Le dossier sera examiné : nécessité ou non de bornage, visite sur site,...

Les frais de notaire sont estimés à 250€.

2.9. Virement au budget « Assainissement »

Le budget assainissement étant autonome mais déficitaire, une subvention du budget communal sera versée pour abonder aux remboursements mensuels de l'emprunt STEP (environ : 1 350,00 €/mois)

Accord des membres du conseil municipal pour un versement de 8 000,00 €.

3. TRAVAUX

3.1. Poteau Orange accidenté

Un poteau Orange a été percuté à Grandchamp. Il devrait être remplacé à partir du 24 juin 2021.

3.2. Plafond du F4 bâtiment dit « ancienne mairie ».

Le plafond a été repris par l'entreprise GARDANT ;

Coût : 1 075,73 € HT TVA : 107,57 € TTC : 1 183,30 €

Cette réparation fait suite à un dégât des Eaux pour lequel était déjà intervenue l'entreprise TERRIER pour un montant de 440,00 € HT (TVA : 44,00 € TTC : 484,00 €),

GROUPAMA prend en charge 774,30 €.

3.3. Isolation du plafond du bâtiment dit « ancienne cure »

L'entreprise GARDANT a été retenue. Elle interviendra en octobre.

3.4. Signalisation marquage sécurisation

Plusieurs points présentant un danger ont été travaillés :

- Allée du Château/angle du château : pas de miroir possible car pas de bande « STOP ». La proposition de panneaux à sens prioritaire n'est pas retenue par les membres du conseil municipal.

- Les Rivières : angle maison ROCHE : pas de miroir possible car pas de bande « STOP ». La proposition de chicane avec 5 quilles et panneaux à sens prioritaire n'est pas retenue par les membres du conseil municipal.

- Panneau tonnage « Pont Jeannin » à changer
- Miroir sur la place du village face au STOP, soit sur le panneau directionnel avec accord du CD42 soit sur un poteau contigu : accord des membres du conseil municipal
- Rack à vélo : l'emplacement sera déterminé sur site.

3.5. Travaux à l'église

Un devis de mise en valeur des vitraux et des rosaces nous a été transmis par le SIEL.

Le projet complet : enduits intérieurs et mise en valeur des vitraux et rosaces sera présenté à la réunion du conseil municipal de juillet ou septembre 2021.

3.6. Voirie 2021

La notification officielle de la subvention du CD42 sur l'enveloppe Voirie 2021 est parvenue en mairie : 6 617 € sur un montant de dépenses subventionnables de 11 029,00 €.

3.7. Chemin de la Mignerie

Le dossier sera examiné sur site.

3.8. Bar communal

L'employé communal réalise des travaux de rénovations, dont la peinture de la cuisine.

Pour l'instant, pas de candidat réellement retenu.

4. QUESTIONS DIVERSES

- Etude d'assainissement de Saint-Martin-la-Sauveté

Nous sommes concernés par la partie « Aix ». Le document diagnostic a été diffusé en amont auprès des conseillers municipaux.

- Pharmacie de Crémeaux

A l'unanimité les membres du conseil municipal signent une motion en faveur du maintien de cette pharmacie.

- Journées du Patrimoine : 18 et 19 septembre 2021

Madame Germaine BONNEFOND a fait l'inscription officielle de la visite de la chapelle Sainte-Barbe pour le 19 septembre 2021.

Elle propose de continuer sa permanence mais veut bien être aidée ou voir venir de nouvelles animations.

- SIE La Bombarde

Augmentation de l'abonnement (86,54 € → 87 €) et du prix du m³ (1,62 € → 1,64 € → 2,88 €/an pour 120 m³)

Retrait de 13 communes de Loire Forez Agglomération -> il reste 22 communes.

Une convention de vente d'eau pour les communes de LFA sera signée : pendant 5 ans à 0,78 €/m³

Travaux 2020 : réservoir de Saint-Martin-la-Sauveté : 465 000 €, Vézelin : 750 000 €

Travaux 2021 : Souternon : chemins de Boisseret/Prachaise : 100 000 €, réservoir de Saint-Polgues : 21 000 €, Saint-Martin/La Tuilière : 904 000 € pour 6 km de conduites.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 22 h 30.